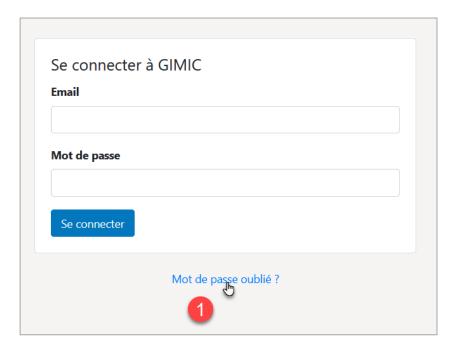


Générer son propre mot de passe

En tant qu'utilisateur·trice de la plateforme GIMIC, si vous avez déjà un compte rattaché à votre adresse email, vous pouvez très simplement créer votre propre mot de passe ou créer un nouveau mot de passe si vous avez oublié celui-ci. Voici la procédure en 4 étapes.

1 - En page d'accueil de la plateforme GIMIC - www.gimic.org

Sous la fenêtre de connexion, cliquez sur le lien « Mot de passe oublié ? »



2 - Renseignez l'adresse email associée à votre compte utilisateur-trice

Dans la fenêtre qui s'ouvre, renseignez l'adresse email associée à votre compte utilisateur·trice et cliquez sur « Envoyer les instructions par email ».

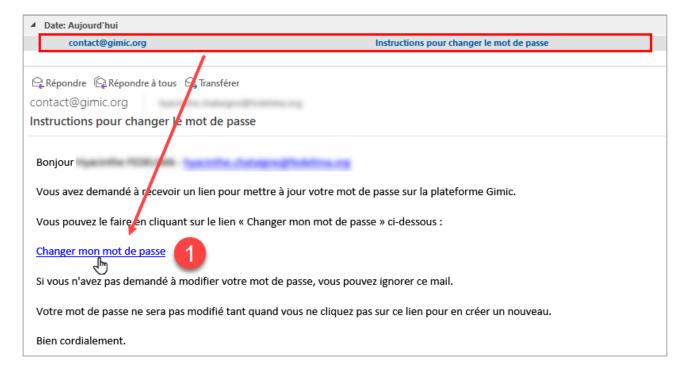




3 - Vérifiez votre messagerie

La plateforme GIMIC envoie automatiquement un message à destination de l'adresse email renseignée précédemment. Veillez à vérifier le dossier « Spam » ou « pourriel » de votre logiciel de messagerie.

Ce message contient un lien hypertexte « Changer mon mot de passe ». Veuillez cliquer sur celui-ci ou le sélectionner et le copier-coller dans la barre d'adresse de votre navigateur.



4 - Renseignez votre mot de passe

Dans la fenêtre qui s'ouvre dans votre navigateur renseignez votre nouveau mot de passe (6 caractères minimum) dans les deux champs vides prévus à cet effet, puis cliquez sur « Changer mon mot de passe ».

Votre mot de passe est ainsi enregistré. Vous pouvez désormais vous connecter avec celui-ci.

